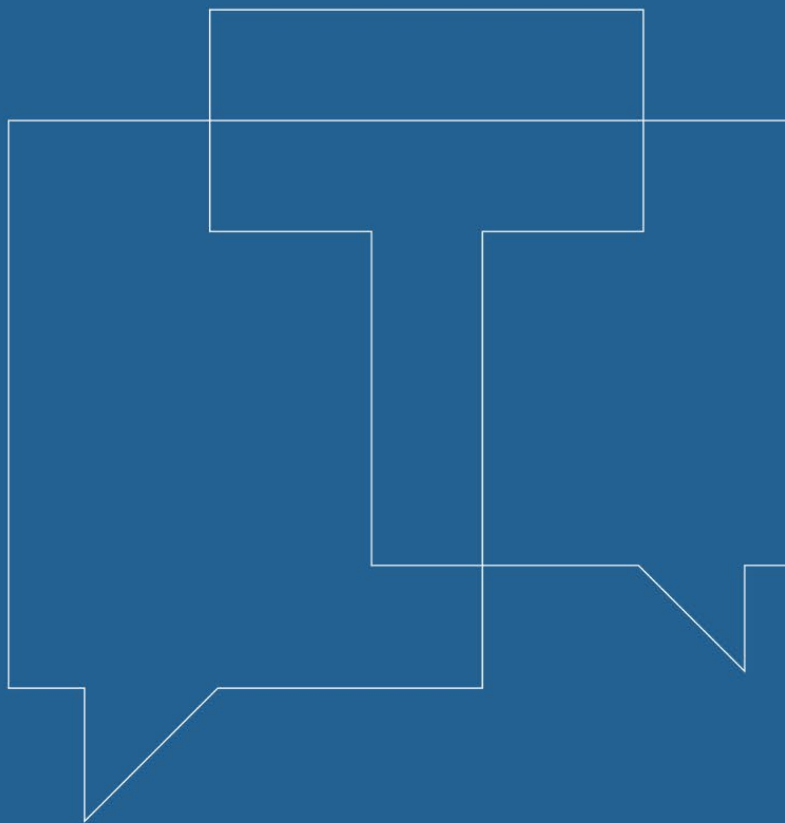


COMPTE RENDU

Faits saillants

Table de concertation sur
l'harmonisation des usages
récréotouristiques

Rencontre 4
27 février 2025



Préparé pour :



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Des Neiges



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

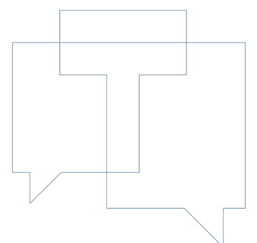
1	Mot de bienvenue.....	2
2	Objectifs et ordre du jour de la rencontre	2
3	Adoption du compte rendu et actions de suivi des rencontres précédentes	2
4	Bonification et validation de l'analyse préliminaire des propositions retenues	4
5	Varia et conclusion.....	8

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Présentation de la rencontre



1 MOT DE BIENVENUE

Alexandra Boileau, de Transfert Environnement et Société, anime la rencontre. Katheryne Coulombe souhaite la bienvenue aux membres. Comme il a été communiqué aux membres au lendemain de la dernière rencontre, l'Initiateur du projet Des Neiges Secteur sud a obtenu son décret. L'engagement de la Table de concertation est donc d'autant plus essentiel pour assurer la meilleure cohabitation possible entre le secteur récréotouristique et le parc éolien, dont la construction est déjà entamée. M. Michel Villeneuve profite de l'occasion de la rencontre pour faire une mise à jour sur les travaux ainsi que sur les outils à disposition de la population pour être informée de l'avancement et de la mise en œuvre de ceux-ci.

La liste des présences est disponible à l'Annexe 1.

2 OBJECTIFS ET ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour est proposé et accepté par les personnes présentes. Il figure à l'Annexe 2.

L'objectif de la rencontre se résume ainsi :

- Bonifier et valider l'analyse préliminaire des projets restants et s'approcher d'une sélection de projets.

Action de suivi :

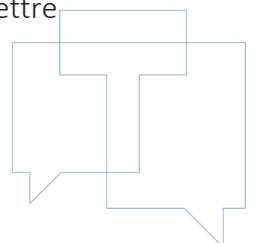
Présenter le plus fin détail de certains projets en lice, proposés par des membres (ex. : travaux et budget pour la réfection de la piste multifonctionnelle, projet de sentier de randonnée au mont St-Ferréol, etc.).

3 ADOPTION DU COMPTE RENDU ET ACTIONS DE SUIVI DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES

Le compte rendu de la dernière rencontre de la Table tenue le 26 novembre 2024 a été envoyé aux membres en amont de la rencontre et est adopté à l'unanimité sans demande de changement. Ce compte rendu sera rendu public sur le site Web du projet éolien Des Neiges - Secteur sud: www.parcseoliensseigneuriedebeaupre.com/secteur-sud.

Certains commentaires sont partagés sur le portrait des projets de randonnée :

- Sur la proposition A, dans la colonne « Opportunités et avantages », on mentionne que le sentier Québec Mega Trail pourrait entrer en compte dans la notion de capitaliser sur des sentiers déjà existants. Pour la notion d'ajout de refuges, on devrait parler d'un seul refuge. Il est probablement possible de mettre à profit les refuges existants sur le territoire. Au niveau de la colonne



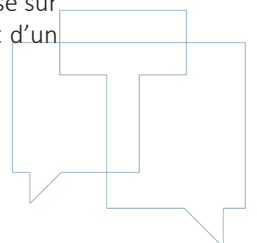
« Inconvénients et risques », on revient sur la notion de l'enjeu de cohabitation. Une largeur suffisante doit être planifiée pour rendre les sentiers de randonnée sécuritaires. Le territoire est vaste, on devrait pouvoir cohabiter, il s'agit d'avoir une bonne réflexion sur le partage du territoire qui actuellement en été est presque entièrement dédié au vélo de montagne.

- Sur la proposition B, on mentionne que le centre de ski de fond nécessite déjà beaucoup d'entretien. On veut mentionner que la randonnée quant à elle ne nécessite que très peu d'entretien. L'estimation des coûts d'entretien pour un kilomètre de sentier équivaut à 1000\$ par année. Ces frais sont souvent couverts par la tarification (une partie du tarif est dédiée à un fonds d'entretien par exemple). Finalement, on mentionne que les sentiers de raquette pourraient devenir accessibles sur une base annuelle (en supposant une certaine consolidation et des affichages pour leur utilisation en été).
- Sur la proposition C, il est précisé que le projet proposé dans le cadre de la Table en est un de randonnée uniquement (sans ski de montagne). Dans la colonne « Inconvénients et risques », il faudrait préciser que le terme « infrastructures à construire » réfère à la construction du sentier comme tel.
- Sur la proposition D, il faudrait ajouter à la colonne « Avantages et opportunités » que ce projet aurait un impact positif sur le tourisme et l'attrait pour des gens à l'extérieur de la région (hébergement, etc.). Pour ce qui est de la notion de sommets inexistantes, on pourrait préciser que ce qui est envisagé est d'utiliser le mont Ferréol et un sommet sur les Terres du Séminaire¹. S'il n'est pas possible de développer sur les Terres du Séminaire, des alternatives pourraient être envisagées, notamment dans le sentier des Caps ou le sentier Mestashibo (ex. : Cap Gribane, cap Brûlé, sentier Lachute, cap de la Mestashibo, etc.).

Différentes actions de suivi issues des premières rencontres font l'objet de mises à jour :

- Alexandra Boileau a partagé les coordonnées de M. Michel Villeneuve ainsi que le rapport complet de Cocoriko en amont de la rencontre.
- Pour ce qui est des actions de suivi concernant les cas à succès, ces actions seront mises en branle en fonction des projets retenus et des informations les plus pertinentes à aller récolter.

¹ Depuis la tenue de cette rencontre, il a été reprécisé qu'aucun projet de randonnée ne serait autorisé sur les Terres du Séminaire. Seul des sentiers de ski de fond auraient pu être envisagés et bénéficiaient d'un accord de la part des propriétaires.



4 BONIFICATION ET VALIDATION DE L'ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES PROPOSITIONS RETENUES

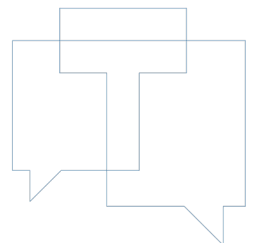
Alexandra Boileau prend le temps de rappeler certains éléments de réflexion qui ont guidé les travaux de la Table à ce jour, avant de pouvoir s'attarder à la grille d'évaluation des projets, notamment :

- Le budget de la Table devrait probablement constituer une partie seulement du financement des projets proposés qui nécessiteront tous des fonds élevés. L'argent mis à disposition de la communauté devrait être utilisé comme un levier financier.
- Pour les projets moins bien définis, il faudra certainement aller plus loin dans le montage avant de prendre des décisions finales.

La grille qui a été partagée aux membres en amont de la rencontre est alors présentée à l'écran pour pouvoir travailler directement à l'intérieur de celle-ci durant la rencontre. Alexandra Boileau explique les différentes composantes de la grille et rappelle certains éléments qui la composent :

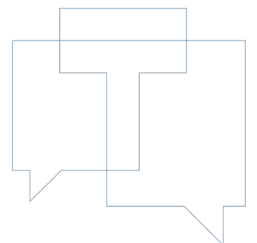
- Chaque projet est présent dans la grille, même ceux qui ont déjà été éliminés lors des rencontres précédentes, pour fin de comparaison (ex. : les projets qui ne bénéficiaient pas de l'accord du gestionnaire du territoire). Leur colonne a été « grisée » en entier.
- On rappelle que les critères présents ont été élaborés et priorisés par la Table. Plus la pondération est élevée, plus une note positive pèsera dans la balance de la note finale.
- Tous les projets ont reçu une note de 0 ou de 1 pour chaque critère lorsqu'il était possible de fournir une première évaluation pour la rencontre. Une note de 0 signifie que le projet ne répond pas au critère tandis qu'une note de 1 signifie que le critère est respecté. Ce sont ces notes qu'il faut valider au cours de la rencontre, ainsi que les cases blanches, restées sans note, faute d'assez d'information sur le projet ou la proposition.

Un membre pense qu'il pourrait être pertinent d'ajouter une décimale ou de donner une échelle qui n'est pas seulement à deux choix (0 ou 1) pour les notes, pour instaurer plus de nuance à l'intérieur de la grille. Il est décidé que pour le bon déroulement de la rencontre, et comme il s'agit d'une analyse préliminaire, la notation demeurera sous cette forme pour l'heure. Le nombre de critères et le nombre de projets incitent également à maintenir une analyse simplifiée, d'autant plus que le fait d'intégrer une échelle plus vaste ne ferait qu'aplanir la courbe des notes finales.



Plusieurs notes sont ajustées lors de l'atelier. Les discussions sont résumées ici en quelques faits saillants :

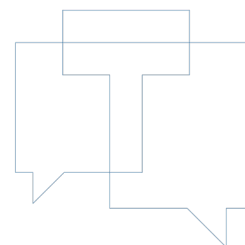
- Le critère de l'accord des gestionnaires du territoire en est un primordial pour aller de l'avant avec les projets. Dans cette optique, il est rappelé que les projets qui ont obtenu la note de zéro ont été automatiquement rejetés.
 - Certains projets ont une case en jaune avec un point d'interrogation. Malheureusement, RCR ne peut pas donner son accord ou son désaccord sur certains projets compte tenu des litiges toujours en cours avec la SEPAQ. RCR a aussi des engagements avec Investissement Québec. Il faudra donc attendre pour toute proposition dans le secteur Est de la montagne avant d'avoir une validation du gestionnaire du territoire.
- La notion de gratuité vs tarification est précisée pour tous les projets en fonction des réalités actuelles (ex. : tarification actuelle pour l'accès au Mont-Sainte-Anne, accès provincial à payer pour la motoneige, gratuité pour les résidents et les athlètes, etc.)
- Ajouter des composantes d'accessibilité universelle à des projets où il serait normalement plus difficile de le faire (ex. : projet de longue randonnée vs projet de courte randonnée) ajoutera nécessairement des coûts et des modifications aux propositions initiales (ex. : assurances). On maintient une évaluation entre 0 ou 1 pour distinguer ces différences.
- Les notes pour l'accessibilité autrement que par voiture (transport en commun) sont ajustées. Tous les projets obtiennent la note de 1 sauf pour ceux de motoneige, puisque le système de transport en commun existe (même si l'offre est variable). On mentionne également l'existence d'une navette allant de pair avec la navette fluviale durant la saison estivale. La pondération étant très faible pour ce critère, les notes finales ne sont pas beaucoup influencées.
- Pour le critère sur le rayonnement de la région, les projets à usage plus local et qui ne permettent pas de capitaliser en termes de communications sur le rayonnement ont obtenu une note de 0.
- Pour le critère d'inclusion d'un volet sportif et récréatif, tous les projets ont été notés positivement. Il en va de même pour le critère qui voulait que les projets soient sur le territoire des gens les plus impactés. Ces deux critères influencent donc le total des notes, mais pas la comparaison des projets entre eux.
- Le critère sur le volet d'interprétation inclus au projet a été noté sur le potentiel réaliste d'intégrer un tel volet, même si cela ne faisait pas partie de la description initiale du projet.
- Les notes pour le critère d'implication communautaire sont révisées après discussion avec les membres, puisque plusieurs bénévoles et organismes sont mobilisés dans l'ensemble des projets ou secteurs visés. Tous les projets obtiennent la note de 1.
- Certaines notes sont ajustées sur les critères « À l'usage du plus grand nombre » et « Rejoint plusieurs générations » à la suite des discussions.



- Le critère « Répond à l'enjeu de cohabitation des différentes clientèles » est présent réellement pour s'assurer que les projets qui seront développés seront réfléchis dans le respect d'une utilisation partagée du territoire et des autres usagers. Il y a un esprit et un dialogue à implanter pour y arriver. Il s'agira de s'assurer que cet esprit sera présent dans les critères de mise en œuvre (ex. : signalisations, consignes, etc.). Certains projets sont notés et obtiennent un 1 lorsque cette notion de cohabitation est explicite et dans les objectifs nommés du projet.
- Des précisions sont apportées sur le critère « Répond à l'enjeu de l'entretien des infrastructures existantes ». Pour obtenir un 1, il faut que l'infrastructure existe déjà. Tous les projets qui proposent la création de nouvelles infrastructures (sentiers, bâtiments, ponceaux, ponts, etc.) ne peuvent obtenir la note de 1. Le critère revêt une importance particulière pour les membres qui croient en l'investissement d'initiatives déjà en place.
- L'échéancier est important pour l'Initiateur de projet. On a intérêt à prendre une décision le plus rapidement possible pour laisser la chance aux autres acteurs qui seront impliqués de prévoir les montants dans leur budget. Les fonds sont disponibles dès maintenant.
 - Le court terme doit être interprété comme une amorce de réalisation ou une réalisation à l'intérieur de 2 ans. S'il s'agit d'une amorce, il faut que l'échéancier soit déjà bien établi dans le temps et approuvé. La partie d'un projet par phase que la Table finance devra être réalisée dans un horizon de 0-2 ans.
- Sur le critère « Sécurité et gestion des risques », il faut pousser la réflexion un peu plus loin. La patrouille du Mont-Sainte-Anne doit pouvoir des enjeux au niveau de la capacité d'intervention rapide. Il faut y réfléchir. Tous les clubs qui ont l'autorisation de pratiquer leurs activités sur le territoire du Mont-Sainte-Anne doivent fournir une assurance responsabilité à l'opérateur.
- Finalement, il est décidé que certains critères ne soient pas notés :
 - « Répond à un besoin de la région » : tous les projets présentés, même ceux rejetés, répondaient à un besoin et les porteurs de ces projets peuvent présenter un argumentaire raisonnable en ce sens.
 - « Assurance d'un entretien à long terme » : les projets doivent être davantage étoffés avant de pouvoir statuer.
 - « Provoque un effet wow » : il s'agit d'un critère trop subjectif.

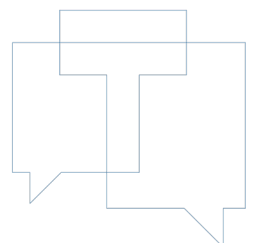
Actions de suivi :

- Renvoyer la grille révisée à tous les membres à la suite des ajustements demandés en rencontre (code couleur, vérification des totaux, commentaires ou précisions, etc.)



En regard de ces ajustements et en compilant l'évaluation, les notes finales des projets à l'issue de la rencontre sont les suivantes :

VOLET	PROJET	NOTE OBTENUE
Piste multi	Piste multifonctionnelle, de la guérite du rang St-Julien au chalet du fondeur pour la sécurité de tous	75,82 %
Randonnée	Améliorer le sentier de la Mestashibo	74,16 %
Communautaire, services	Bâtir un pavillon pour des clubs et des organismes (multiusages)	72,50 %
Vélo	Soutien à la corporation de Fat Bike (financement d'équipement et non-opérationnel)	71,09 %
Randonnée	Accès à des sentiers dédiés à la randonnée sur le territoire du Parc du Mont-Sainte-Ann	67,77 %
Vélo	Amélioration et bonification du réseau de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne	65,64 %
Piste multi	Piste multifonctionnelle le long de l'avenue Royale	58,76 %
Communautaire, services	Espace multisports extérieur (sur un terrain déjà existant de la municipalité)	57,57 %
Motoneige	Relocalisation Sentier Relais 115	57,10 %
Motoneige	Lac à Fouin - Pont pour la motoneige	57,10 %
Motoneige	La Coupe à Eudore - Pont pour la motoneige	57,10 %
Ski de fond	Pistes de ski de fond sur la Seigneurie de Beaupré (sentiers qui permettraient de se rendre près des éoliennes)	55,21 %
Randonnée	Développer un sentier de longue randonnée	52,60 %
Randonnée	Événement mobilisateur en randonnée « Défi des sommets de la Côte-de-Beaupré »	52,60 %
Vélo	Soutien à la Coupe du monde de Vélo de montagne	51,89 %
Ski de fond	Éclairage: Se doter d'un circuit éclairé pour le ski de fond de soirée	51,65 %
Rando	Développer un nouveau sentier de haut calibre dédié à la randonnée (Mont St-Ferréol)	50,58 %
Communautaire, services	Camp de jour	48,33 %
Ski de fond	De la neige artificielle pour le ski de fond ! Oui aux canons!	35,08 %



5 VARIA ET CONCLUSION

SEPAQ – Secteur Est du Mont-Sainte-Anne

Il a été demandé de faire le point sur le fait que la SEPAQ redevenait propriétaire des terrains du secteur Est du Mont-Anne et de son implication potentielle dans les travaux de la Table. Étant donné que la SEPAQ a annoncé ne pas vouloir exploiter ce territoire ni assurer la gestion des activités qui s’y déroulent, il est proposé de simplement tenir l’organisation bien informée des travaux de la Table sans l’intégrer comme membre officiel à ce stade-ci des travaux.

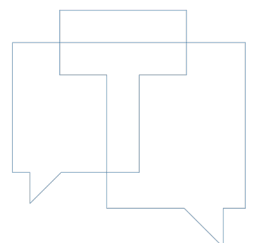
Actions de suivi :

- Trouver le bon point de contact à la SEPAQ pour partager les résultats des travaux de la Table.

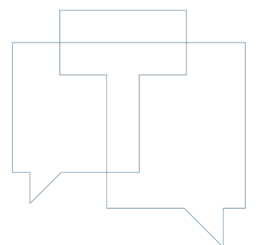
Conclusion

Pour la suite, les membres se réuniraient de nouveau vers la fin du mois de mars ou au début avril. Un doodle sera envoyé pour s’entendre sur une prochaine date de réunion.

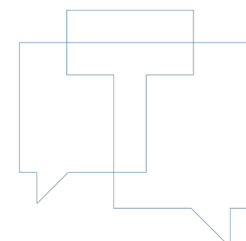
Après remerciement, la rencontre prend fin environ à 12h00.



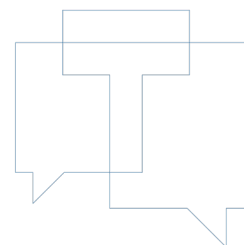
ANNEXE 1 : LISTE DES PRÉSENCES



Catégorie	Organisme/secteur	Nom	Titre	Présence
Organisations municipales	MRC de la Côte-de-Beaupré	Jean-François Guillot	Directeur général et greffier	Absent
		Claude Langlois	Aménagement du territoire	Présent
	Municipalité de Saint-Ferréol-Les-Neiges	Eric Ennis	Directeur général	Présent
Organismes économiques	Développement Côte-de-Beaupré	David Dorion	Directeur tourisme	Présent
		Bernard Paré	Directeur général	Absent
Sports et plein-air (utilisateurs du territoire)	Resorts of the Canadian Rockies (RCR)	Pierre-Étienne Roberge	Directeur principal MSA	Présent
		Maxime Letendre (substitut)	Directeur des opérations	Absent
	Club Nordique MSA	Paule Bertrand	Présidente du CA & responsable volet M16+	Présente
		Valérie Blais	Administratrice	Absente
	Centre national d'entraînement Pierre-Harvey (CNEPH)	François Berthiaume	Président du CA	Absent
		Emmanuel Moisan	Administrateur (mandat terminé)	Présent
	Club de marche	Luc Legendre	Président	Présent
Sports motorisés	Club d'auto-neige le Sapin d'Or	Michel Tremblay	Président du CA	Présent
Participants aux audiences	Groupe de citoyens présent au BAPE	Pierre Harvey		Présent
		Francis Flynn (substitut)		Absent
Propriétaire foncier	Séminaire de Québec	Jacques Laliberté		Absent
Initiateur	Boralex	Katheryne Coulombe	Conseillère principale, affaires publiques et communications	Présente
		Michel Villeneuve	Responsable des relations avec le milieu	Présent
	Hydro-Québec	Marjorie Alain	Conseillère - Affaires régionales	Présente
	Énergir	Alexandra Desrochers-Vaughan	Conseillère, affaires publiques et relations avec les communautés	Absente
Facilitation et coordination	Transfert Environnement et Société	Alexandra Boileau	Facilitatrice	Présente



ANNEXE 2 : ORDRE DU JOUR



RENCONTRE #4 DE LA TABLE DE CONCERTATION POUR L'HARMONISATION DES USAGES RÉCRÉOTOURISTIQUES

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Rencontre virtuelle (Teams)

27 février, 9h30 à 12h

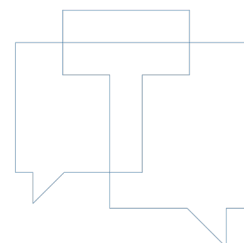
Breuvages et collations disponibles sur place.

Objectif de rencontre :

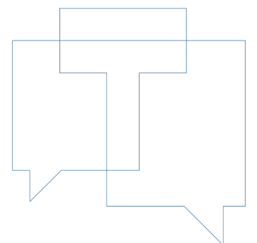
Bonifier et valider l'analyse préliminaire des projets restants et s'approcher d'une sélection de projets.

9h15	Accueil des membres
9h30	Ouverture de rencontre et mot de bienvenue Présentation des objectifs de rencontre et adoption de l'ordre du jour
9h45	Adoption du compte rendu de la rencontre #3 du 26 novembre 2024 et actions de suivi
10h00	Atelier – Bonification et validation de l'analyse préliminaire des propositions retenues selon les critères choisis par la Table
Pause	
10h40	(Suite) Atelier – Bonification et validation de l'analyse préliminaire des propositions retenues selon les critères choisis par la Table
11h40	Varia
11h55	Résumé des actions de suivi, mot de la fin et fermeture de rencontre

Rencontre coordonnée et facilitée par :



ANNEXE 3 : PRÉSENTATION





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges

Projet éolien Des Neiges – Secteur sud

Rencontre #4 de la Table de
concertation sur l'harmonisation des
usages récréotouristiques



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges

Rencontre virtuelle !

Bonnes pratiques - Teams

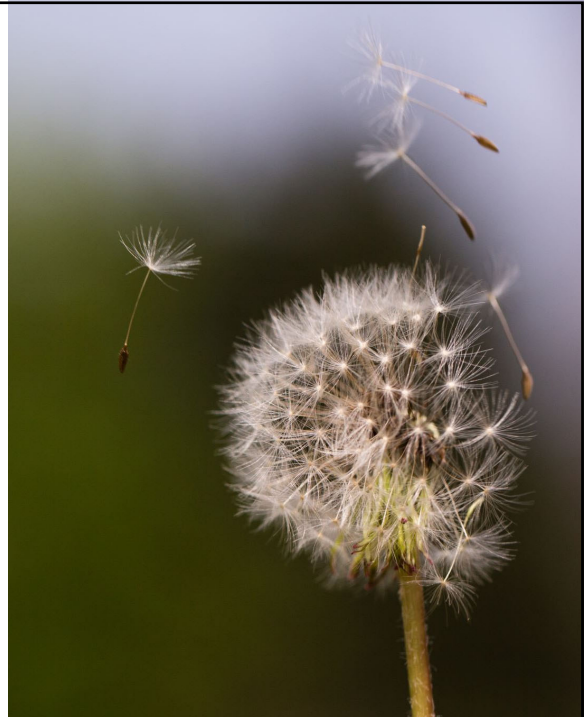
Utiliser la petite main pour avoir la
parole (l'ordre de priorité se fait
automatiquement).

Laissez votre micro fermé lorsque vous
n'êtes pas en train d'intervenir.

Soyons courtois et respectueux
aujourd'hui.



Mot de bienvenue



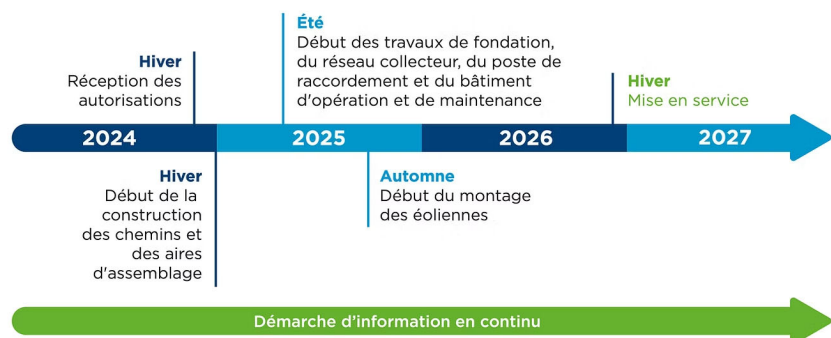
Mise à jour sur le projet

Construction

Au cours des prochaines semaines, les travaux de déboisement commenceront et ceux de construction débiteront à l'hiver 2025, réalisés par l'entrepreneur Boréa Construction.



Échéancier anticipé



Mise à jour sur le projet

Info-travaux

Section du site web
« Info-travaux » mise
à jour régulièrement.

Le projet éolien Des Neiges - Secteur sud a obtenu l'approbation gouvernementale. Les travaux de déboisement débuteront bientôt, suivis de la construction à l'hiver 2025.

Pour en savoir plus, consulter le dépliant d'information.

[Dépliant d'information](#)

Travaux en cours et à venir

- [Info-travaux - 16 au 22 février 2025](#)

Archives

- [Info-travaux - 9 au 15 février 2025](#)
- [Info-travaux - 2 au 8 février 2025](#)
- [Info-travaux - 26 au 1er février 2025](#)
- [Info-travaux - 19 au 25 janvier 2025](#)
- [Info-travaux - 12 au 18 janvier 2025](#)
- [Info-travaux - 15 au 21 décembre 2024](#)
- [Info-travaux - 8 au 14 décembre 2024](#)



Un problème à signaler?

Si vous avez un problème à signaler à propos des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré, nous vous invitons à nous appeler dès que possible au [819-363-6363](tel:819-363-6363).

5



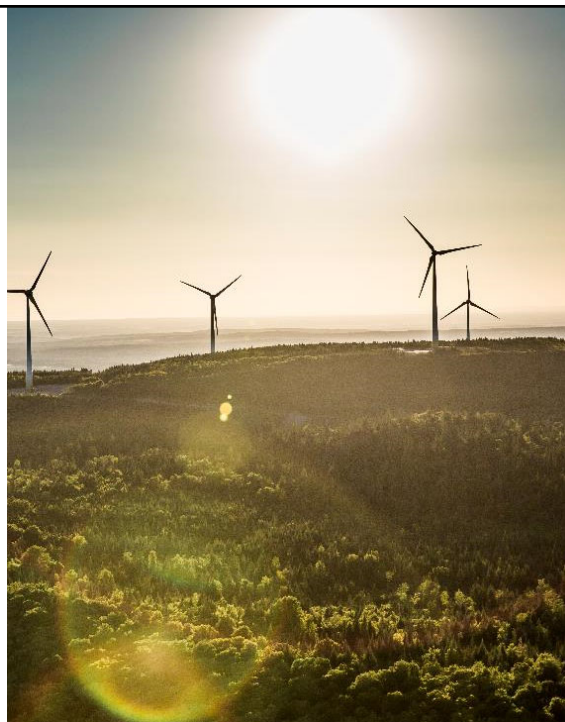
Objectifs de la rencontre



Bonifier et valider l'analyse préliminaire des projets restants.



S'approcher d'une sélection finale de projets.



Ordre du jour proposé

- 9h15** : Accueil des participants et participantes
- 9h30** : Ouverture de rencontre et mot de bienvenue / Présentation des objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour
- 9h45** : Adoption du compte rendu de la rencontre #3 du 26 novembre 2024 et actions de suivi
- 10h00** : Atelier - Bonification et validation de l'analyse préliminaire des propositions retenues selon les critères choisis par la Table

Courte pause

- 10h40** : Atelier – Suite
- 11h40** : Varia
- 11h55** : Résumé des actions de suivi, mot de la fin et fermeture de rencontre

Adoption du compte rendu Actions de suivi

Compte rendu envoyé le 6 février 2024

Rencontre qui a permis de faire le tour de toutes les propositions reçues (via les membres ou la plateforme de consultation virtuelle) et de recueillir plus de détails sur chacune d'elle.



Adoption du compte rendu Actions de suivi

Actions de suivis

Actions de suivi	Demandée le...	Statut
Envoyer les coordonnées de M. Villeneuve à l'ensemble des membres.	2024-11-26	Réalisée
Partager le rapport complet de Cocoriko aux membres de la Table.	2024-11-26	Réalisée
S'informer s'il y a de l'audio pour la visite commentée pour le cas de Saint-Seine-l'Abbaye en France.	2024-09-26	À venir
Documenter les cas du Petit Belvédère, du Canyon Sainte-Anne et du mont Saint-Joseph. Ils serviront de cas de figure pour les travaux de la Table lors de la création du scénario de projet.	2024-09-26	À venir
S'informer sur la structure de durabilité/ pérennité des cas à succès présentés à la Table ainsi que sur la part monétaire de l'initiateur de projet donnée pour tous les cas.	2024-09-26	À venir

Atelier Analyse préliminaire



Remise en contexte

Retour sur certains échanges de la Table depuis le début des travaux

- Le financement en provenance du privé (mise de fonds) est souvent un **facteur aidant pour aller chercher d'autres partenaires et contributions** si on valorise bien les idées retenues. **Il y aura des stratégies à monter** selon les projets et les porteurs potentiels.
- Le budget de la Table est le **point de départ** et ne doit pas limiter les réflexions. Il faut aussi s'assurer de la **pérennité du financement** si le projet le nécessite.

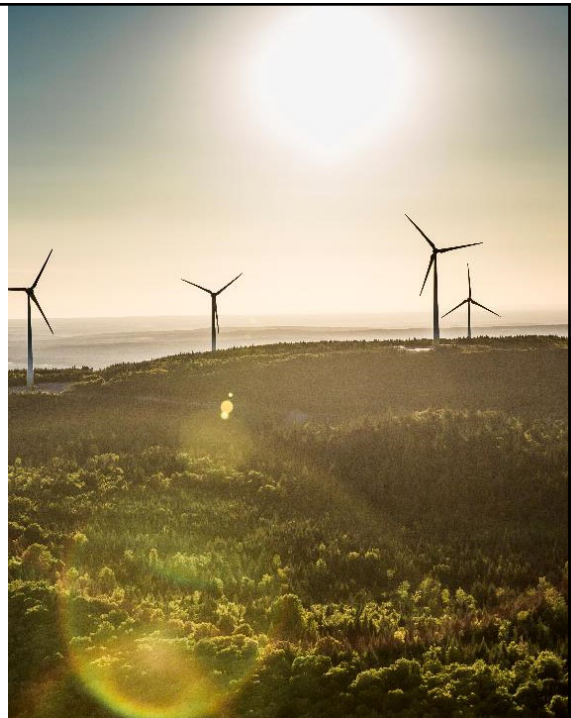


Credit photo: M. Dumas (MRC)

Remise en contexte

Retour sur certains échanges de la Table depuis le début des travaux

- Chacune des organisations autour de la Table et d'autres potentiels partenaires **ont et auront leurs critères pour évaluer s'ils embarquent dans un projet retenu**. Par exemple, la municipalité embarquera s'il y a un bénéfice évalué pour une forte proportion de la population de son territoire.
- Les gestionnaires du territoire devront être parties prenantes des évaluations de projets pour s'assurer d'avoir l'accord des autorités compétentes.
- Il faudra **amorcer la définition et l'évaluation des projets les plus porteurs** aux yeux de la Table et en fonction de la consultation citoyenne **à un stade assez avancé avant de prendre des décisions finales**.



Analyse préliminaire des propositions

En fonction des critères établis par la Table

- Beaucoup de travail pour analyser ces propositions!
- Grille d'analyse préliminaire
- Une organisation a été ciblée comme porteur de ballon pour chaque projet (sera à discuter/confirmer)
- Les projets déjà éliminés sont encore présents dans la grille à des fins de comparaison et de transparence.



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauport
Des Neiges

		Randonnée	Randonnée	Ra
Nom projet		Développer un sentier de longue randonnée	Améliorer le sentier de la Mestachibo	Accès à des à la randon territoire de Sainte-Anne via l'accès
PORTEUR(S) DU PROJET		Club de marche CDB Rando Québec	QUI LE DÉPHE ACTUELLEMENT? Corporation des sentiers touristiques de la Côte-de-Beauport	Club de m Rando Que
CATÉGORIE	CRITÈRES	PONDÉRATION		
Accessibilité	11 Projet 4 saisons	4,43	1	1
	12 Gratuit	2,5		
	13 Accessibilité universelle	2,31	0	0
Fait rayonner la région	14 Accessible autrement que par voiture	0,58		
	2.1 Fait rayonner la région	3,29	1	1
	2.2 Inclut impérativement un volet sportif/récréatif	3,08	1	1
	2.3 Permet un volet d'interprétation du parc éolien et de la technologie	3,08	1	1
	2.4 Permet une implication communautaire	2,31	0	0
Évaluation de la pertinence	2.5 Fait la promotion du bien-être	1,35	1	1
	3.1 Surt le territoire des gens les plus impactés par le projet	5,39	1	1
	3.2 À l'usage du plus grand nombre	5,2	1	1
	3.3 Accord des gestionnaires du territoire (GO-NG-GD)	5,01	?	1
Répond à des besoins et attentes	3.4 Répond plusieurs générations	2,7	1	1
	4.1 Répond à un besoin existant dans la région	5,78		
	4.2 Répond à l'enjeu de satisfaction de différentes clientèles	4,52		
	4.3 Répond aux attentes en matière de développement du territoire	4,24	1	1
	4.4 Répond à l'enjeu de l'entretien des infrastructures existantes	4,24	0	1
Financier	4.5 A une vocation multifonctionnelle	2,12	0	0
	5.1 Réalisable à court terme	7,32	0	1
Fiabilité	6.1 Sécurité et gestion des risques	5,78	0	1
	6.2 Assurance d'un entretien à long terme	5,39		
Autres	7.1 Doit provoquer un effet wow	0,39		
		81,31	32,56	54,91

13

Avant de se lancer...



Retour sur certains critères

À ce stade-ci

- **Gratuité** : information manquante pour certaines catégories
- **Accessibilité** autrement que par voiture : a été considéré seulement pour la motoneige
- Fait **rayonner** la région : projets à usage local qui ne permettent pas de capitaliser sur le rayonnement (en termes de communication) ont obtenu 0.
- Inclut impérativement un **volet sportif/récréatif** : tous les projets ont 1 (critère qui ne fait pas de différence)
- Permet un volet d'**interprétation du parc éolien** et de la technologie : si réaliste d'ajouter un volet d'interprétation, le projet a obtenu 1.
- Permet une implication communautaire



Credit photo: M. Dumas (MRC)

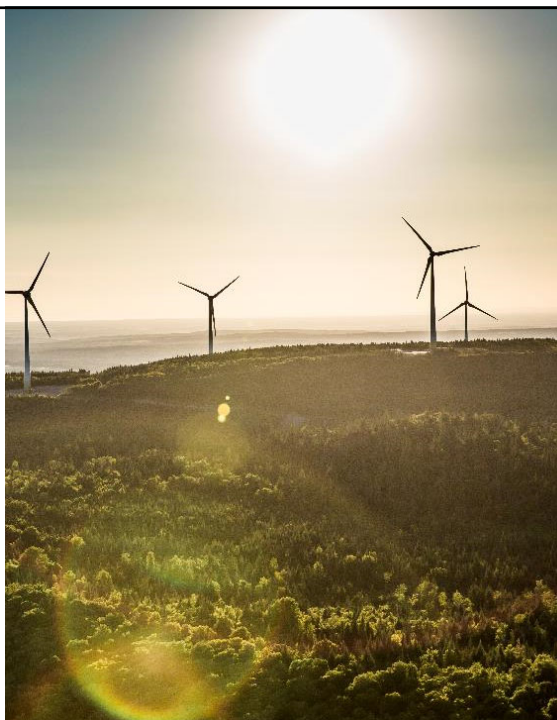
Avant de se lancer...



Retour sur certains critères

À ce stade-ci

- Répond à un **besoin existant dans la région** : n'a pas été évalué, la Table est la meilleure instance pour décider
- Répond à l'enjeu de **cohabitation de différentes clientèles** : n'a pas été répondu pour les projets de randonnée et de motoneige.
- Assurance d'un **entretien à long terme** : pas évalué, dépend du montage financier plus avancé.
- Doit provoquer un **effet wow** : pas évalué, très subjectif



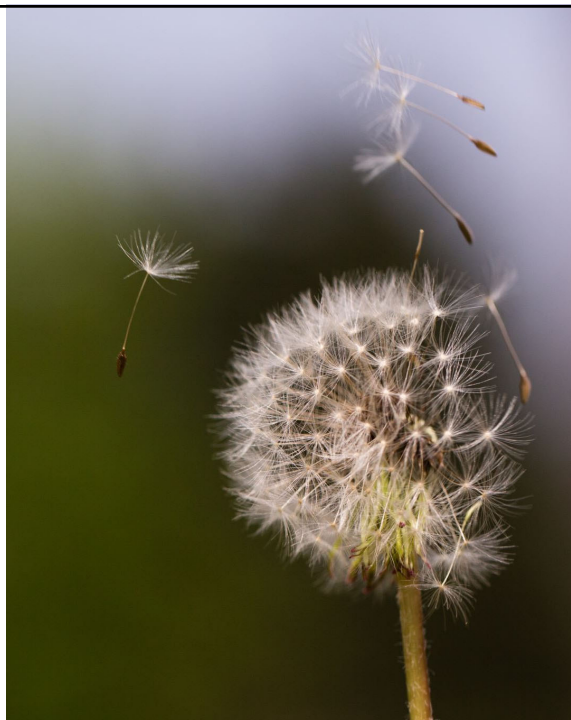
Analyse préliminaire des propositions

QUESTIONS

- Peut-on compléter les cases jaunes ou vides?
- Avez-vous des surprises en consultant la grille au premier coup d'œil ?
 - Projets qui obtiennent les plus hautes notes?
 - Projets qui n'ont pas la note de passage?



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauport
Des Neiges





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges

Questions et échanges



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges

Résumé des actions de suivi

Varia

Merci!

Pour nous joindre :

819 363-6354

parcseoliensseigneuriedebeaupre.com



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beupré